

Philosophie / de l'art

C1B3-24 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 3^e Bloc

Quadrimestre : ce cours se déroulera soit en 1^{er} ou 2^e quadrimestre

Volume horaire : 30 h / an

Crédit : 2

Pondération : 1

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Daniel Salvatore Schiffer,
daniel.salvatore.schiffer@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

Intitulé du Cours :

Du « Beau » au « Sublime » dans l'Art contemporain – Esquisse d'une « Métaesthétique »

Objectif :

Quels sont les critères esthétiques présidant au jugement de ce qu'il est convenu d'appeler, depuis la radicale rupture opérée par Marcel Duchamp avec ses célèbres « ready made » notamment, l'art contemporain ? Telle est la question, à laquelle nous tenterons d'apporter une réponse, de ce

cours.

Car s'il est vrai que l'esthétique, cet autre nom de la philosophie de l'art, est bien la « science du beau », pour reprendre la définition des anciens Grecs (Platon, Aristote...) tout autant que des hommes de la Renaissance (Raphaël, Botticelli, Michel-Ange, Cellini...), alors elle ne peut appréhender à sa juste valeur la plupart des œuvres d'art contemporain, dont la préoccupation majeure n'est pas, à tort ou à raison, qu'on le veuille ou que l'on ne le veuille pas, la beauté précisément.

Est-ce à dire, pour autant, que l'« art contemporain » ne serait pas de l'art en tant que celui-ci s'avère avant tout, comme l'estimait Platon, l'expression, dans un matériau sensible (sculpture, peinture, architecture, musique, poésie...), de l'idée du Beau ? Non, bien sûr. Mais il faut élargir, alors, la notion d'« esthétique », en y incluant, non pas seulement le « Beau », mais aussi le « Sublime », entendu certes, en un premier temps et conformément au langage commun, comme une catégorie supérieure de la beauté, mais aussi, en un deuxième temps et quasiment à l'inverse de cette première acception terminologique, comme un type de beauté s'opposant aux canons traditionnels de l'esthétique et pouvant donc inclure l'informe (l'art abstrait, par exemple), le difforme (Francis Bacon et ses visages éclatés, Lucian Freud et ses chairs flasques, Giacometti et ses silhouettes effilées, Botero et ses corps obèses, etc.), l'effrayant même (les fous hallucinés de Goya, le théâtre de la cruauté d'Artaud, etc.) sinon l'apparente laideur : une laideur « sublimée », justement, pour se voir alors élevée, fût-ce de manière paradoxale, au rang de « beauté ».

Cette distinction entre le « Beau » et le « Sublime », condition de possibilité pour l'art contemporain, c'est Emmanuel Kant qui l'opéra, dans l'histoire de la philosophie occidentale, avec le plus de netteté : raison pour laquelle nous examinerons ce livre majeur, en matière d'esthétique, qu'est sa « Critique de la faculté de juger ».

Quant à nous, nous appellerons ce passage du « Beau » au « Sublime », la « métaesthétique » : néologisme que nous inventons de toutes pièces.

Ainsi la métaesthétique est-elle à l'esthétique ce que, pour employer une analogie, la métaphysique est à la physique : quand la physique ne suffisait plus pour rendre compte du monde, les Grecs inventèrent la métaphysique ; de même, lorsque l'esthétique ne suffit plus pour rendre compte de l'art, inventons-nous, pour notre part, la métaesthétique en tant que science du Sublime, précisément, et non plus du Beau : critère nécessaire mais non suffisant, celui-ci, pour juger, désormais, l'art contemporain.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Un texte de référence, principalement, pour cette étude aussi rigoureuse, sur le plan conceptuel, que circonstanciée en ce qui concerne cet important sujet en matière de philosophie de l'art : mon propre essai, intitulé « *Du Beau au Sublime dans l'Art - Esquisse d'une Métaesthétique* », coédité, en 2012, par les Éditions L'Âge d'Homme (Paris-Lausanne) et Académie Royale des Beaux-Arts/École Supérieure des Arts de la Ville de Liège.

Me refusant, par souci déontologique et attitude morale, à ce que les étudiants achètent mon propre livre, j'en photocopierai donc, puis les distribuerai à ces mêmes étudiants, les principaux passages et extraits significatifs.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

La portée pédagogique de ce cours consistera à démontrer en quoi le « sublime » se révèle être aujourd'hui, en matière d'esthétique, le concept clé, nécessaire et opérationnel, pour comprendre, évaluer ou juger, l'art contemporain.

La méthode, sur le plan pédagogique, se fondera, principalement (mais non exclusivement) sur l'exposé, de manière simple et claire mais toujours très didactique, des notions philosophico-artistiques les plus essentielles à la compréhension des notions de « Beau » et de « Sublime » en art. Cet exposé se fondera lui-même sur la lecture, puis le commentaire et l'analyse, de textes fondamentaux, historiquement, sur la question.

Les ouvrages à lire, consulter et commenter, seront, outre le mien, au nombre de quatre (il s'agira là, bien sûr, des extraits, sous forme de photocopies que je distribuerai aux étudiants, les plus significatifs et clairs, toujours nécessaires à la compréhension de cette matière du cours) : « *Du Sublime* », de Longin (Éd. Rivages Poche) ; « *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau* », d'Edmund Burke (Éd. Vrin) ; « *Critique de la faculté de juger* », d'Emmanuel Kant (Éd. Vrin) ; « *L'Inhumain – Causeries sur le Temps* », de Jean-François Lyotard (Éd. Galilée).

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Vérification, sous forme d'exposés ponctuels et de débats critiques en classe, de l'acquisition des notions apprises et des capacités à les restituer de manière pratique et

concrète.

Participation active en classe, sous forme de questions et de réponses. Résumés oraux ou écrits en cours d'années et examen à la fin de l'année académique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.